

AMBASSADE DE LA
Mission Permanente
auprès de l'Office des Nations Unies,
de l'Organisation Mondiale du Commerce
et des autres
Organisations Internationales à Genève



REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie



Conseil des droits de l'homme

**16^{ème} Session du groupe de travail
de l'Examen Périodique Universel (EPU)
22 avril au 03 mai 2013**

Examen du rapport du Burkina Faso

**Déclaration de Son excellence
Madame Nakpa POLO,
Ambassadeur, Représentant Permanent**

Lundi, 22 avril 2013

14 h 30– 18 h.

Merci Monsieur le Président,

Monsieur le Président,

Ma délégation souhaite une chaleureuse bienvenue à celle du Burkina Faso et la remercie pour les éléments nouveaux contenus dans la déclaration liminaire du Chef de délégation.

Le Togo apprécie favorablement la démarche inclusive et participative adoptée par le Burkina Faso dans le cadre de l'élaboration de son deuxième rapport de l'EPU et prend note de l'engagement du Gouvernement à mettre en oeuvre les recommandations acceptées lors du premier cycle.

A cet égard, ma délégation se félicite des progrès réalisés sur les plans normatif et institutionnel particulièrement :

- la création d'un ministère des droits humains et de la promotion civique ;
- la création d'un conseil national pour la promotion du genre chargé du suivi de la politique genre ;
- la création du conseil national de lutte contre la pratique de l'excision en vue d'éradiquer l'excision ;
- la création d'un conseil national pour l'éducation.

Le Togo salue par ailleurs, l'adoption de nombreuses politiques et stratégies sectorielles notamment la stratégie de croissance accélérée et de développement durable, la politique nationale de mise en oeuvre d'un système d'assurance maladie, la politique nationale du travail et le programme de développement stratégie de l'éducation de Base.

Pour terminer, ma délégation recommande au Burkina Faso de :

- adopter un code de l'enfant qui soit pleinement conforme à la Convention relative aux droits de l'enfant ;
- prendre des mesures en vue de lutter efficacement contre les violences faites aux femmes.
- poursuivre les consultations en vue d'aboutir à l'abolition de la peine de mort.

Je vous remercie !

